



SEJOUR

*Combiné La Rochelle-Puy du
Fou - Marais Poitevin*

4 jours et 3 nuits

PROGRAMME ETUDIE POUR UTL 34



Cher client,

Nous vous remercions de nous avoir interrogés pour ce projet de voyage et avons le plaisir de vous adresser ci-dessous, une proposition personnalisée correspondant à votre demande.

Nous restons à votre disposition pour tout renseignement complémentaire.

Votre conseiller Voyages Groupes

Emilie Gonzales



Emilie Gonzales

06 83 04 78 47



04 93 69 02 81 (Agence du Cannet 06)

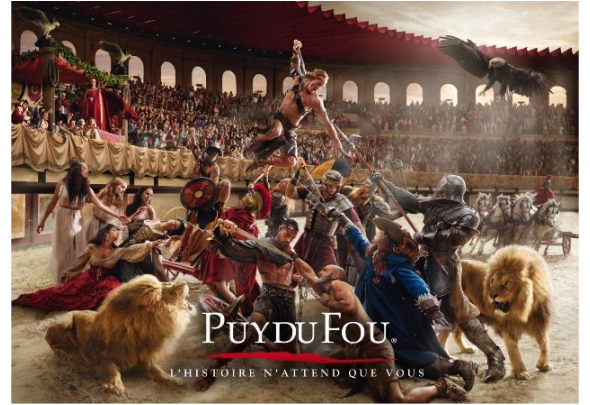


e.gonzales@univairmer.com

WEEK-END

Le Puy du Fou

4 jours et 3 nuits



En quelques mots

Le Puy du Fou est un parc à thème historique situé en Vendée, en France. Inauguré en 1978, il propose des spectacles grandioses qui retracent différentes périodes de l'histoire, depuis l'Antiquité jusqu'au début du XXe siècle. Les spectacles les plus célèbres incluent des reconstitutions de batailles de vikings, des tournois médiévaux, ainsi que des scènes de la Révolution française.

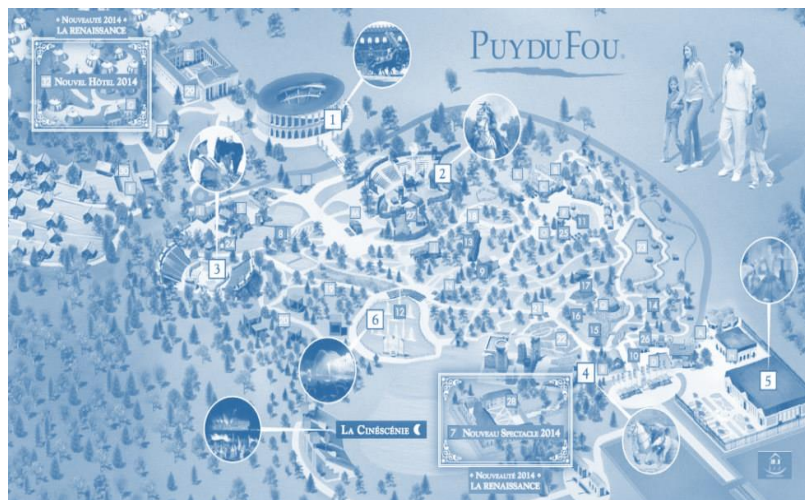
Le parc est également connu pour sa **Cinésclénie**, un spectacle nocturne avec des centaines de figurants. Le Puy du Fou est régulièrement primé pour l'originalité et la qualité de ses productions.

Votre itinéraire

- JOUR 1** AGDE 🚌 LA ROCHELLE
- JOUR 2** LA ROCHELLE 🚌 PARC PUY DU FOU
- JOUR 3** PARC PUY DU FOU
- JOUR 4** LA ROCHE SUR YON 🚌 MARAIS POITEVIN 🚌 AGDE



Votre Week-end



JOUR 1 AGDE LA ROCHELLE

Départ très tôt le matin pour La Rochelle.

Arrêt déjeuner en cours de route.

Arrivée dans l'après-midi pour une visite guidée d'1h30 du port de La Rochelle.

Puis départ pour votre hôtel au centre - ville, installation et dîner sur place.

Nuit.



JOUR 2 LA ROCHELLE PARC PUY DU FOU – journée libre

Départ de l'hôtel pour le parc du Puy du Fou

Journée libre

Déjeuner libre sur le Parc.

Vers 17h00, départ du parc pour l'hôtel, installation de vos chambres pour vous reposer.

Dîner à l'hôtel et retour sur le parc pour le fameux spectacle nocturne de la Cinéscénie (rendez-vous à 21h30).

Vers 0h30 : fin du spectacle.

Retour en autocar vers votre hôtel.



JOUR 3 PARC PUY DU FOU – journée libre

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour le Parc.

Visite libre du Parc.

Déjeuner sous forme de coupon (15€) valable dans tous les restaurants du parc.

En fin d'après-midi (vers 17H00), retour dans votre hôtel pour le repas et la nuit.



JOUR 4 PARC PUY DU FOU 🚗 AGDE

Petit déjeuner à l'hôtel.

Départ pour la Venise Verte.

Promenades en barques traditionnelles poussées par un guide-batelier à l'aide d'une « pigouille ».

Laissez-vous glisser au fil de l'eau et surprendre par la magie du « Feu sur l'eau ». Nos guides bateliers passionnés d'environnement vous feront découvrir l'Histoire et le fonctionnement de ce « Grand site de France » aménagé au fil des siècles par l'Homme. Vous découvrirez toute la richesse de la Faune et de la Flore du Marais ainsi que la complexité de la gestion de l'eau de la seconde plus grande zone humide de France.

Puis déjeuner local au bord du Marais.

Puis retour sur Agde en Autocar avec un arrêt pour le diner en cours de route.

Arrivée tardive à destination.



WEEK-END

Le Puy du Fou

4 jours et 3 nuits

Cahier des prix 2025

Tarifs par personne en euros

Départ d'Agde TARIFS BASE CHAMBRE STANDARD	45/49 personnes	40/44 personnes	35/39 personnes	Chambre individuelle
Du 20 au 23 juin 2025	889 €	919 €	955 €	170€

TARIFS CALCULES LE 04 décembre 2024

Sujets à modification en cas de fluctuation du taux de change, des prix du carburant et du coût transport aérien. Cet itinéraire peut être sujet à des changements sans préavis, en fonction des horaires et tarifs de vols, des retards ou des annulations, de la météo et des conditions routières, de la disponibilité des chambres ou tout autre événement imprévu. Nous nous réservons également le droit d'effectuer des modifications (Concernant les visites, les programmes, les prix et services) dans le meilleur intérêt du client, avec ou sans préavis.

Inclus

TRANSPORTS



↪ Agde Le Puy du Fou Agde

Transport en autocar aller/ retour pour le Puy du Fou et lors des transferts sur place

HEBERGEMENT



↪ 3 nuit s

Hôtels 3* NL (voir liste ci-dessous ou similaire) à La Rochelle et La Roche Sur Yon

RESTAURATION


↳ Repas

 Formule pension complète
Sauf le déjeuner sur le jour 1 du parc

PRESTATIONS


↳ Entrée

 2 jours d'entrées au Grand Parc du Puy du Fou + billet
Spectacle nocturne Cinéscénie (placement bronze)

Taxe de séjour à l'hôtel à La Roche Sur Yon

GARANTIES


↳ Assurances

 Assistance accident, rapatriement bagages, annulation
et protection sanitaire formule n°2

↳ Garantie bancaire

GROUPAMA

↳ Responsabilité civile

AXA

Non inclus

HEBERGEMENT

↳ Chambre individuelle

Voir grille des prix

RESTAURATION

↳ Repas et boissons

Non mentionnés dans la rubrique « inclus »

↳ Taxes

Taxe de séjour à l'hôtel à La Rochelle

AUTRES

↳ Dépenses personnelles

↳ Pourboires

↳ Tout ce qui n'est pas mentionné dans la rubrique « INCLUS »

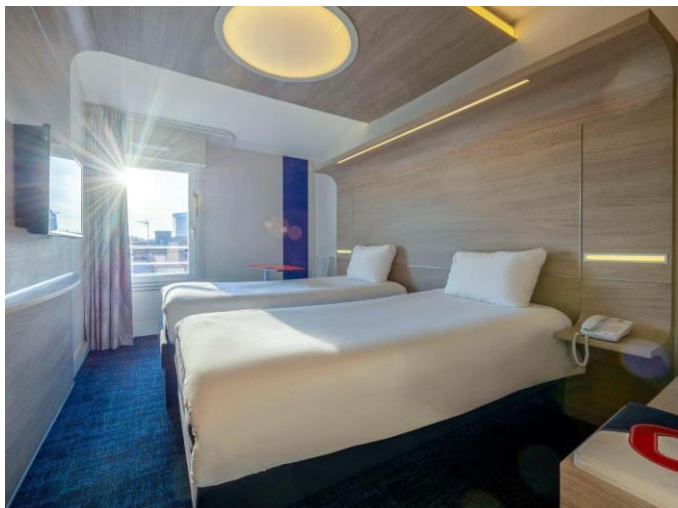
*Vos hôtel 3**NL*

Liste non exhaustive et selon disponibilité au moment de la réservation

LA ROCHELLE

1 NUIT

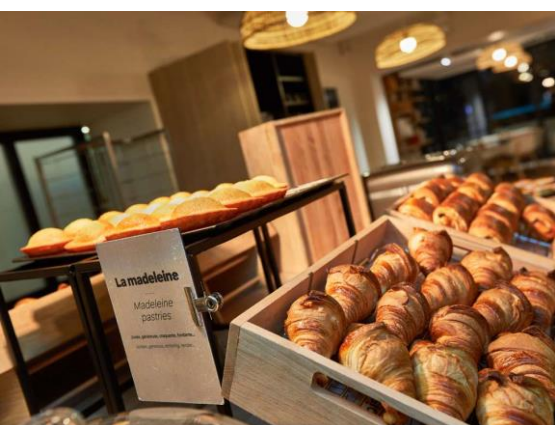
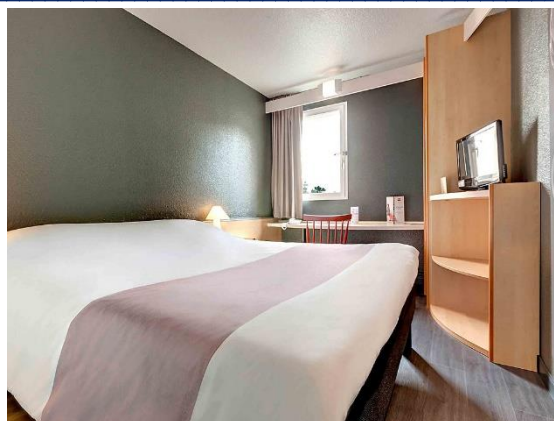
HOTEL IBIS STYLE LA ROCHELLE CENTRE 3*



LA ROCHE SUR YON

2 NUITS

HOTEL IBIS 3*



Compléments d'informations



Formalités

→ **Passeport ou carte d'identité en cours de validité**
(pour les ressortissants Français)



Assurances

→ **contrat groupes Xplorassur**



Qu'est-ce qui est assuré ?

✓ ANNULATION (option 2 ou 3)

Y compris maladie due à une épidémie ou Pandémie franchise de 50 € par personne à 20% du montant des frais d'annulation minimum 100 € par personne

Garantie maximum 10 000 € par personne et 40 000 € par événement

✓ BAGAGES

Option 2 : Jusqu'à 1 000 € par personne et 7 500 € par événement

Option 3 : Jusqu'à 1 500 € par personne et 7 500 € par événement

✓ INTERRUPTION DE SEJOUR (option 2 ou 3)

Jusqu'à 5 000 € par personne et 20 000 € par événement

✓ RETOUR IMPOSSIBLE (option 3)

Jusqu'à 100 € par nuit maximum 5 nuits

✓ MAINTIEN DE PRIX (option 3)

En cas de surcharge carburant, variation de la devise ou des taxes

Jusqu'à 150 € par personne et 5 000 € par événement

✓ PRINCIPALES GARANTIES ASSISTANCE RAPATRIEMENT (options 1 – 2 ou 3)

Rapatriment ou transport sanitaire (y compris en cas d'épidémie ou de pandémie)

Rapatriment de personnes et enfants mineurs

Visite d'un proche jusqu'à 150 € par nuit et 10 nuits maximum

Prolongation de séjour pour raisons médicales

Poursuite de séjour

Retour impossible suite à restriction sanitaire dans le pays de destination : titre de transport jusqu'à 1000 € par personne

Frais hôteliers suite à retour impossible ou mise en quarantaine : 100 € par nuit et par personne maximum 15 nuits

Frais médicaux hors pays de résidence 100 000 € par personne

Franchise 250 € par personne

Rapatriment de corps

Frais funéraires jusqu'à 2 500 €

Retour anticipé

Assistance juridique à l'étranger jusqu'à 10 000 € pour la caution pénale et 5 000 € pour les honoraires d'avocat

Frais de recherche jusqu'à 4 500 €

Avance de fonds à l'étranger jusqu'à 1 500 €

Soutien psychologique jusqu'à 2 entretiens par événement



Qu'est-ce qui n'est pas assuré ?

✗ Un événement, une maladie ou un accident ayant fait l'objet d'une première constatation, d'une rechute, d'une aggravation ou d'une hospitalisation entre la date d'inscription au voyage et la date de souscription de l'assurance

✗ La défaillance de toute nature, y compris financière, du transporteur rendant impossible l'exécution de ses obligations contractuelles ;

✗ Les frais médicaux et d'hospitalisation dans le pays de résidence ;

✗ Les bagages laissés sans surveillance



Y a-t-il des exclusions à la couverture ?

Les principales exclusions du contrat

✗ Les dommages provoqués intentionnellement par l'Assuré et ceux résultant de sa participation à un crime, à un délit ou à une rixe, sauf en cas de légitime défense ;

✗ Le montant des condamnations et leurs conséquences ;

✗ La participation en tant que concurrent à un sport de compétition ou à un rallye donnant droit à un classement national ou international qui est organisé par une fédération sportive par laquelle une licence est délivrée ainsi que l'entraînement en vue de ces compétitions ;

✗ La pratique, à titre professionnel, de tout sport,

✗ Les épidémies et pandémies sauf stipulation contraire dans la garantie, pollutions, catastrophes naturelles ;

✗ Le suicide et la tentative de suicide,

✗ La désintégration du noyau atomique ou toute irradiation provenant d'une d'énergie présentant un caractère de radioactivité.

Le contrat comporte par ailleurs certaines restrictions :

✗ Le contrat doit être souscrit impérativement simultanément à l'inscription au voyage ou au plus tard 24 h avant le début du barème de frais d'annulation

✗ Seules les options souscrites auprès de Présence Assistance et figurant sur la facture d'inscription ou le contrat de vente sont acquises

